

## APERÇU DES POSTES DE DIRIGEANTS D'OPTIMIST INTERNATIONAL

Les Règlements d'Optimist International décrivent plusieurs postes et rôles qu'occupent une variété de personnes dans la gouvernance d'Optimist International. Afin de promouvoir et de mettre de l'avant les idéaux, les objectifs et les buts d'Optimist International, il est important que ces individus possèdent une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs responsabilités. Il est également important que ces personnes comprennent comment interagir les unes avec les autres afin de travailler ensemble en harmonie à la réussite. Vous trouverez donc ci-dessous une délimitation des tâches et des responsabilités pour les postes de président international, président élu, président sortant, vice-président, vice-président élu et directeur d'Optimist International. Puisque les districts constituent une extension d'Optimist International et détiennent la responsabilité du bien-être de l'organisation, vous trouverez également une délimitation des tâches et des responsabilités des gouverneurs et des gouverneurs élus.

### INTRODUCTION

#### RESPONSABILITÉ PRINCIPALE :

En raison de votre élection au conseil d'administration, les membres d'Optimist International ont exprimé leur confiance et vous ont confié, conformément aux lois de l'État du Missouri, l'obligation personnelle et fiduciaire d'assumer et de mettre en pratique, en toute bonne foi, et due forme, la responsabilité de la gouvernance juridique et financière, ainsi que des intérêts fondamentaux d'Optimist International. En tant que gouverneur ou gouverneur élu, le même raisonnement s'applique pour les membres de votre district.

Vous trouverez ci-dessous une délimitation des qualités et des caractéristiques recherchées pour toutes les personnes occupant les postes dont il est question ici :

1. Une communication régulière avec tous les dirigeants de l'organisation en faisant la promotion de la croissance dès que l'occasion se présente;
2. Une connaissance de la structure et des programmes Optimistes;
3. Une connaissance des procédures pour les assemblées délibérantes;
4. Une ouverture aux idées et pensées des autres;
5. De la créativité pour traduire les rêves des dirigeants internationaux en réalité concrète;
6. La capacité d'en venir à un consensus avec les autres sans mettre de côté ses principes personnels;
7. La force de maintenir une position décriée, lorsque nécessaire;
8. Bien connaître les Règlements d'Optimist International;
9. Réviser les procès-verbaux des réunions passées du conseil d'administration;

10. Comprendre les responsabilités fiduciaires;
11. Prendre des décisions qui sont bonnes pour l'organisation.
12. Les dirigeants internationaux et les présidents de clubs devraient apporter leur soutien à la Fondation Optimist International ou la Fondation Optimiste des enfants canadiens.

## DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE :           Président

### FONCTION ÉLÉMENTAIRE :

Règlements Article VI, Alinéa 2. Président. Le président, sous la direction du conseil d'administration, est le dirigeant responsable, en premier lieu, de toutes les affaires d'Optimist International. Le président doit présider le congrès d'Optimist International et le conseil des vice-présidents. Il accomplit toutes les tâches généralement confiées à un président.

### RESPONSABILITÉ PRINCIPALE :

En raison de votre élection au conseil d'administration, les membres d'Optimist International ont exprimé leur confiance et vous ont confié, conformément aux lois de l'État du Missouri, l'obligation personnelle et fiduciaire d'assumer et de mettre en pratique, en toute bonne foi, et due forme, la responsabilité de la gouvernance juridique et financière, ainsi que des intérêts fondamentaux d'Optimist International. Subséquemment, servir sous le contrôle de et en accord avec les actions et la direction de tous les membres du conseil d'administration et les Règlements d'Optimist International.

### RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

- Communiquer de façon régulière avec les vice-présidents, les autres dirigeants de district et les présidents de comités en faisant la promotion de la croissance dès que l'occasion se présente;
- Nommer les membres des comités internationaux et les agents de liaison du conseil d'administration;
- Servir de porte-parole principal d'Optimist International;
- Servir comme président du congrès international;
- Superviser l'utilisation du logo et de la marque de commerce d'Optimist International;
- Répondre aux requêtes précises des districts, par exemple les collectes de fonds, les activités, les congrès extraordinaires;
- Accomplir les tâches confiées par le conseil d'administration;
- Préparer et faire rapport au conseil d'administration;
- Administrer et effectuer le suivi des budgets;
- Administrer et effectuer le suivi des programmes;
- Entreprendre des changements nécessaires et opportuns aux Règlements;
- Convoquer des réunions du conseil d'administration, lorsque jugées nécessaires;
- Orienter et conseiller les vice-présidents et les gouverneurs pendant l'année Optimiste.

Visiter les districts, lorsque jugé opportun ou utile.  
Communiquer et interagir avec le directeur général.  
Établir l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration en collaboration avec le président sortant et le directeur général.  
Parler des enjeux aux réunions du conseil d'administration.

### DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE :           Président (suite)

Prioriser les questions à l'ordre du jour du conseil d'administration;  
Servir comme membre d'office de tous les comités (excepté les comités du congrès);  
Poursuivre un engagement actif dans le club local;  
Informers le conseil d'administration et les membres sur les conditions et les activités de l'organisation;  
Collaborer avec le conseil d'administration pour favoriser la réalisation des buts et des programmes d'Optimist International;  
Obtenir l'approbation du conseil d'administration pour l'embauche, le congédiement ou la suspension du directeur général;  
Obtenir l'autorisation du conseil d'administration pour engager des dépenses excédant les montants prévus au budget et se conformer à la responsabilité financière en respect du personnel et du conseil d'administration;  
Se conformer au code d'éthique d'Optimist International;  
Retenir les services d'un conseiller juridique si nécessaire;  
Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;  
Assumer toutes les responsabilités incombant aux membres du conseil d'administration grand public;  
Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président.

DESCRIPTIONS DE TÂCHES

TITRE DU POSTE :           Président sortant

FONCTION ÉLÉMENTAIRE :

Règlements Article V. Alinéa 5. Vacance. Si le poste de président devient vacant, l'ex-président le plus immédiat assumerait les tâches du président pour le reste de l'année.

Article VI des Règlements. Alinéa 4. Président sortant. Le président sortant doit présider à toutes les réunions du conseil d'administration.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE :

En raison de votre élection au conseil d'administration, les membres d'Optimist International ont exprimé leur confiance et vous ont confié, conformément aux lois de l'État du Missouri, l'obligation personnelle et fiduciaire d'assumer et de mettre en pratique, en toute bonne foi, et due forme, la responsabilité de la gouvernance juridique et financière, ainsi que des intérêts fondamentaux d'Optimist International.

RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

Présider les réunions du conseil d'administration;

Maintenir l'autorité parlementaire aux réunions du conseil d'administration;  
Diriger les débats et contrôler la durée de toute question discutée aux réunions du conseil d'administration;

Représenter le conseil d'administration;

Collaborer avec le conseil d'administration pour favoriser la réalisation des buts et des programmes d'Optimist International;

Poursuivre un engagement actif dans le club local;

Toutes autres tâches confiées par le conseil d'administration;

Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;

Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président sortant.

Remplir et fournir un document d'évaluation/recommandation pour chaque vice-président, président de comité membre de comités et pour d'autres dirigeants potentiels importants qui ont servi au sein de votre équipe au plus tard le 15 octobre de la même année où votre mandat se termine. Les documents d'évaluations/recommandations seront ensuite envoyés au comité international des mises en candidature pour examen.

DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : **Président élu**

FONCTION ÉLÉMENTAIRE :

Règlements Article VI, Alinéa 3. Président élu. Le président élu accomplit toute tâche généralement confiée à un président élu et assume toute autre responsabilité qui lui est confiée par le président ou le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE :

En raison de votre élection au conseil d'administration, les membres d'Optimist International ont exprimé leur confiance et vous ont confié, conformément aux lois de l'État du Missouri, l'obligation personnelle et fiduciaire d'assumer et de mettre en pratique, en toute bonne foi, et due forme, la responsabilité de la gouvernance juridique et financière, ainsi que des intérêts fondamentaux d'Optimist International.

RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

Encourager la communication avec les vice-présidents élus, aux gouverneurs élus, etc. concernant la croissance et la fondation de nouveaux clubs;

Coopérer avec le président et le conseil d'administration pour favoriser la réalisation des buts et des programmes d'Optimist International;

Travailler avec le comité des finances sur le budget pour son année présidentielle;

Assister à toutes les réunions du conseil d'administration et à celles du conseil des vice-présidents;

Préparer le programme des marques de reconnaissance en fonction de la croissance;

Être responsable de la formation des vice-présidents élus et des gouverneurs élus grâce à l'aide d'Optimist International qui peut fournir des formateurs, etc.;

Préparer le thème et le logo de l'année;

Sélectionner les présidents, les membres et les agents de liaison des comités en faisant ce qui suit :

- a) Faire tout son possible pour maintenir une certaine continuité dans chaque comité;
- b) Lorsque c'est possible et praticable, sélectionner de nouveaux dirigeants Optimistes pour les comités appropriés;
- c) Prendre en considération les recommandations générales du Comité des mises en candidature concernant les futurs dirigeants de l'organisation pour les nominations aux comités;
- d) Consulter vos collègues du conseil d'administration et les cadres dirigeants pour tout commentaire et suggestion.

(suite)

Assigner un district ou plus d'Optimist International aux vice-présidents élus;  
Poursuivre un engagement actif dans le club local;  
Toutes autres tâches confiées par le conseil d'administration;  
Le président élu doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration pour engager des dépenses excédant les montants prévus au budget et se conformer à la responsabilité financière en respect du personnel et du conseil d'administration;  
Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;  
Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président élu.

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
OPTIMIST INTERNATIONAL  
ET  
LE CANDIDAT PRÉSIDENTIEL

Votre nom sera écrit sur le bulletin de vote en tant que candidat pour le poste de président d'Optimist International pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> octobre 20\_\_.

Si vous approuvez la présente Lettre d'entente, votre nom sera écrit sur le bulletin de vote pour le poste de président élu. Si vous êtes élu par les délégués, vous occuperez le poste le plus important et le plus visible de l'organisation. Ce poste exige un engagement certain de votre part, de celle de votre famille en ce qui concerne le temps, l'énergie, la patience, la flexibilité et quelques sacrifices financiers pendant l'année de votre présidence ainsi que pendant l'année précédente et les deux subséquentes. Beaucoup de déplacements seront prévus et votre vie personnelle sera perturbée. En échange de cet engagement inhabituel, l'organisation est prête à vous fournir l'occasion de l'expérience d'une vie dont très peu pourront jouir. Vous expérimenterez une occasion de développement personnel qui vous laissera exténué à la fin de cette période, mais qui vous laissera de nombreux souvenirs inoubliables qui dépasseront largement tout sacrifice que vous aurez fait.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs des facteurs les plus importants qui doivent être étudiés avant d'accepter cette responsabilité unique :

Optimist International consent à :

1. Fournir le soutien nécessaire en matière de bénévoles et de personnel afin d'atteindre les buts fixés pour vos années en poste;
2. Fournir les ressources nécessaires comprenant les personnes, le temps, les fournitures, etc. pour que votre année Optimiste soit une réussite;
3. Rembourser les dépenses selon la politique d'Optimist International.

Le candidat présidentiel consent à (veuillez apposer vos initiales à chaque point) :

- \_\_\_ 1. Croissance (incluant le recrutement et la fondation de nouveaux clubs) est la priorité pour votre club/district/région/organisation.
- \_\_\_ 2. Être disponible pour les postes de responsabilités et consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour atteindre les buts.
- \_\_\_ 3. Jouir d'une stabilité financière et être en mesure d'accepter ces postes sans occasionner de difficultés excessives tout en respectant les finances et le statut d'emploi.

- \_\_\_ 4. N'avoir aucun problème d'ordre juridique, d'affaires ou personnel qui pourrait embarrasser l'organisation.
- \_\_\_ 5. Pouvoir et vouloir voyager considérablement par air ou par tout autre moyen de transport.
- \_\_\_ 6. Être physiquement capable de gérer les demandes découlant de ce poste et de n'avoir aucun problème de santé sérieux qui pourrait restreindre les activités.
- \_\_\_ 7. Être préparé à soutenir et à respecter les Règlements et les politiques d'Optimist International.
- \_\_\_ 8. Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président.
- \_\_\_ 9. Reconnaître qu'en vertu du *Missouri Non-Profit Corporation Act*, le conseil d'administration est responsable de diriger les activités de l'organisme, par conséquent, le président doit se conformer aux politiques, résolutions et directives du conseil d'administration.
- \_\_\_ 10. En vertu des Règlements d'OI, Article VI, alinéa 2, le président, sous la direction du conseil d'administration, est le dirigeant responsable, en premier lieu, de toutes les affaires d'Optimist International.
- \_\_\_ 11. De plus, en vertu des Règlements d'OI, article VI, alinéa 2 : Le président a l'autorité de dépenser uniquement les fonds prévus à l'usage de l'organisme dans le cadre des sommes spécifiquement autorisées par un vote du conseil d'administration. Tout fonds supplémentaire rendu disponible par la modification du budget original établi pour un exercice financier ne peut être autorisé que par un vote aux trois quarts des membres du conseil d'administration.
- \_\_\_ 12. Comprendre et reconnaître que le *Sarbanes-Oxley Act* de 2002 remet la responsabilité fiduciaire et personnelle au conseil d'administration qui doit faire preuve de diligence raisonnable et doit surveiller toutes les actions prises ou étudiées par le conseil d'administration.
- \_\_\_ 13. Donner l'autorisation pour une vérification des antécédents criminels et un rapport de solvabilité gérés par le personnel d'Optimist International.

Si le candidat connaît avant son élection un changement important de son statut personnel qui pourrait influencer négativement sa capacité de servir, il doit en informer immédiatement le président du Comité des mises en candidature.



Veillez noter : si votre conjointe vous accompagne lors de vos déplacements, tout remboursement pour celle-ci peut être assujéti à l'impôt.

\_\_\_\_\_  
Candidat présidentiel

\_\_\_\_\_  
Président du Comité des mises  
en candidature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Membre du conseil d'administration grand public

FONCTIONS ÉLÉMENTAIRES :

Règlements. Article VI. Conseil d'administration international, alinéa 1. Réunions.

- A. Les affaires d'Optimist International sont administrées par le conseil d'administration.
- B. Le conseil d'administration se réunit aux dates et aux endroits qu'il détermine ou sur convocation du président ou sur demande écrite de six membres du conseil d'administration, étant entendu qu'il doit y avoir au moins trois réunions par année.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE :

En raison de votre élection au conseil d'administration, les membres d'Optimist International ont exprimé leur confiance et vous ont confié, conformément aux lois de l'État du Missouri, l'obligation personnelle et fiduciaire d'assumer et de mettre en pratique, en toute bonne foi, et due forme, la responsabilité de la gouvernance juridique et financière, ainsi que des intérêts fondamentaux d'Optimist International. En tant que membre du conseil d'administration grand public, votre responsabilité première consistera à vous concentrer sur le bien-être d'Optimist International à long terme, puis de vous assurer tous les dirigeants de l'organisation, élus ou nommés, adhèrent et se conforment aux directives, aux politiques aux questions d'ordre financier du conseil d'administration. Puis selon le *Missouri Non-Profit Corporation Act*, reconnaître que la responsabilité de diriger les affaires de l'organisme incombe au conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

- Assister à toutes les réunions du conseil d'administration;
- Se préparer pour les réunions en lisant et étudiant tant l'ordre du jour que les points relatifs aux activités;
- Étudier avec attention chaque problème;
- Participer aux délibérations afin de résoudre les problèmes et trouver une solution aux problèmes;
- Approuver le budget et confier la vérification annuelle;
- Établir les politiques et les procédures;
- Se concentrer sur la planification à long terme et l'aperçu stratégique de l'organisation, puis s'assurer que la planification stratégique est établie et mise en œuvre, puis surveiller le plan;
- S'assurer l'approbation et la révocation des clubs;
- Être disponible pour retourner les appels téléphoniques et la correspondance provenant du président, du directeur général du président et des autres membres du conseil d'administration dans un délai raisonnable;
- Garder l'Optimisme comme une partie importante de votre vie au quotidien;
- Poursuivre un engagement actif dans votre club local;
- Servir d'agent de liaison pour les vice-présidents et les comités, puis maintenir avec eux les voies de communication ouvertes;

(suite)

Accomplir les tâches confiées par le président ou le conseil d'administration;  
Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;  
Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme membre du conseil d'administration.

LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
OPTIMIST INTERNATIONAL  
ET  
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION GRAND PUBLIC

Votre nom sera inscrit sur le bulletin de vote en tant que membre du conseil d'administration grand public d'Optimist International pour un mandat de trois ans.

Si vous approuvez la présente Lettre d'entente, vous occuperez un poste très important dans notre organisation. Vous devez comprendre totalement les Règlements ainsi que les politiques du conseil d'administration (qui vous seront envoyés à la suite de votre élection). Ce poste exigera votre dévouement, votre loyauté et votre énergie, ainsi que beaucoup de votre temps. Vous devrez également soutenir la mission et les programmes de l'organisation.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs des facteurs les plus importants qui doivent être étudiés avant d'accepter cette responsabilité :

Optimist International consent à :

1. Offrir un soutien permanent au président et au personnel afin d'atteindre les buts de l'organisation;
2. Fournir les renseignements, les fournitures, etc. nécessaires à la réussite de ce poste;
3. Rembourser les dépenses selon la politique d'Optimist International.

Le membre du conseil d'administration grand public consent à : (veuillez apposer vos initiales à chaque point)

- \_\_\_ 1. Croissance (incluant le recrutement et la fondation de nouveaux clubs) est la priorité pour votre club/district/région/organisation.
- \_\_\_ 2. Être disponible pour ce poste et consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour atteindre les buts.
- \_\_\_ 3. Jouir d'une stabilité financière et être en mesure d'accepter ce poste sans occasionner de difficultés excessives tout en respectant les finances et le statut d'emploi.

- \_\_\_ 4. N'avoir aucun problème d'ordre juridique, d'affaires ou personnel qui pourrait embarrasser l'organisation.
- \_\_\_ 5. Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président.
- \_\_\_ 6. Être physiquement capable de gérer les demandes découlant de ce poste et de n'avoir aucun problème de santé sérieux qui pourrait restreindre les activités.
- \_\_\_ 7. Si le candidat connaît avant son élection un changement important de son statut personnel qui pourrait influencer négativement sa capacité de servir, il doit en informer immédiatement le président du Comité des mises en candidature.
- \_\_\_ 8. S'engager à servir un terme complet pour lequel vous avez été élu au conseil d'administration.
- \_\_\_ 9. Selon le *Missouri Non-Profit Corporation Act*, reconnaître que la responsabilité de diriger les affaires de l'organisme incombe au conseil d'administration.
- \_\_\_ 10. Reconnaître qu'en vertu des Règlements d'OI, Article VI, alinéa 2, le président, sous la direction du conseil d'administration, est le dirigeant responsable, en premier lieu, de toutes les affaires d'Optimist International.
- \_\_\_ 11. Puis, conformément aux Règlements, article VI, alinéa 2, le président a l'autorité de dépenser uniquement les fonds prévus à l'usage de l'organisme dans le cadre des sommes spécifiquement autorisées par un vote du conseil d'administration. Tout fonds supplémentaire rendu disponible par la modification du budget original établi pour un exercice financier ne peut être autorisé que par un vote aux trois quarts des membres du conseil d'administration.
- \_\_\_ 12. Comprendre et reconnaître que le *Sarbanes-Oxley Act* de 2002 remet la responsabilité fiduciaire et personnelle au conseil d'administration qui doit faire preuve de diligence raisonnable et doit surveiller toutes les actions prises ou étudiées par le conseil d'administration.

(suite)

\_\_\_\_\_ 13. Donner l'autorisation pour une vérification des antécédents criminels et un rapport de solvabilité géré par le personnel d'Optimist International.

\_\_\_\_\_  
Candidat au conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Président du Comité des mises en candidature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

## DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Vice-présidents

## FONCTIONS ÉLÉMENTAIRES :

Règlements Article VI, alinéa 5. Vice-présidents. Les vice-présidents accomplissent toute tâche généralement confiée à un vice-président et assument toute autre responsabilité qui leur est confiée par le président, ou le conseil d'administration. Le président, à des fins administratives, doit assigner un district ou plus d'Optimist International à chaque vice-président. Les vice-présidents doivent se réunir, à l'occasion du congrès international, en tant que conseil avec le conseil d'administration.

Communiquer avec les gouverneurs dans votre région pour évaluer et encourager la croissance;

S'assurer que chaque gouverneur soutient la mission de l'organisation et les programmes établis par le conseil d'administration;

Collaborer avec le président pour motiver et former les gouverneurs tout au long de leur année de service;

En conjonction avec le gouverneur, s'assurer que les plans établis et véhiculés dans le district visent la croissance;

S'assurer que chaque gouverneur détient un programme clairement défini afin d'offrir de la formation et de la motivation sur une base régulière aux dirigeants de districts;

En conjonction avec les gouverneurs, assurez-vous que le programme approuvé respecte les objectifs en matière de marketing et de croissance;

Servir en tant que membre du conseil des vice-présidents de l'organisation. Servir en tant que gestionnaire régional et représenter l'organisation auprès des membres de votre région pendant votre année;

Poursuivre un engagement actif dans votre club local;

Encourager l'utilisation de fondateurs de clubs accrédités, de formateurs et d'outils offerts par Optimist International;

Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;

Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme vice-président.

Un vice-président ne doit pas avoir aucune autre nomination internationale pendant l'année en tant que vice-président.

DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Vice-présidents (suite)

RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

I. Objectif

- A. Être un porte-parole efficace en matière de croissance, marketing et communication auprès de chaque district de votre région.

II. Communications écrites

Continuer à se familiariser avec :

- A. Les lignes directrices écrites antérieures;
  - 1. Les Règlements et les politiques;
  - 2. Le plan stratégique;
  - 3. Les procès-verbaux du conseil d'administration;
  - 4. La documentation de formation d'Optimist International.
- B. Lire et comprendre toutes les documentations écrites publiées pendant l'année;
  - 1. Tous les procès-verbaux du conseil d'administration pendant l'année de vice-président et vice-président élu;
  - 2. Descriptions de tâches envoyées par le président.

III. Réunions

- A. Assister à toutes les réunions du conseil des vice-présidents;
- B. Assister à au moins une assemblée de district pour chaque district dans votre région;
- C. Assister au congrès annuel des deux années en tant que vice-président et vice-président élu;
- D. Organiser une réunion régionale de districts assignés, assister à la conférence des gouverneurs ou toute réunion qui a lieu dans votre région.

IV. Autres responsabilités

- A. N'avoir aucune autre nomination internationale pendant l'année en tant que vice-président;
- B. Offrir votre soutien continu au président;



(suite)

- C. S'acquitter d'autres obligations confiées par le président ou le conseil d'administration.

**DESCRIPTION DE TRAVAIL**

TITRE DU POSTE : Vice-présidents élus

**FONCTIONS ÉLÉMENTAIRES :**

Règlements Article VI, alinéa 6. Vice-présidents élus. Les vice-présidents élus s'acquittent des obligations que leur confie le président élu en collaboration avec le président et le conseil d'administration.

Votre rôle en tant que vice-président élu est d'assister les districts, les zones et les clubs dans votre région pour assurer la croissance. Ainsi, vous dirigerez les autres grâce à vos connaissances, votre expérience, votre enthousiasme pour l'Optimisme et le service aux jeunes. En tant que vice-président élu, votre principale responsabilité est d'établir une relation de soutien et de mentorat avec chaque gouverneur élu, d'apprendre le plus possible sur Optimist International et encourager vos gouverneurs élus à acquérir des connaissances également, d'exercer ses responsabilités et de suivre les directives indiquées dans le calendrier de planification des vices-présidents.

**RESPONSABILITÉS PRÉCISES :**

Communiquer régulièrement avec tous les dirigeants de l'organisation en faisant la promotion de la croissance dès que l'occasion se présente;  
Préparer et recommander les tâches pour aider le gouverneur élu de votre région;  
Se familiariser avec les districts dans votre région en révisant les politiques de chaque district;  
Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;  
Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme vice-président élu.

**I. Objectif**

A. Se préparer à devenir vice-président

**II. Communications écrites**

A. Se familiariser avec les lignes directrices antérieures pertinentes

1. Les Règlements et les politiques;
2. Le plan stratégique;
3. Les procès-verbaux du conseil d'administration;
4. La documentation de formation d'Optimist International.

DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Vice-président élu (suite)

II. Communications écrites (suite)

B. Lire et comprendre toutes les documentations écrites publiées pendant l'année.

1. Tous les procès-verbaux du conseil d'administration pendant l'année de vice-président élu.
2. Descriptions de tâches envoyées par le président.

III. Réunions

- A. Assister à toutes les formations des gouverneurs élus, y compris le Colloque des gouverneurs élus ou toute réunion tenue dans votre région.
- B. Assister au congrès annuel des deux années en tant que vice-président et vice-président élu.
- C. Assister aux réunions régionales de districts ou à toute réunion tenue dans votre région.

IV. Autres responsabilités

- A. N'avoir aucune autre nomination internationale pendant l'année en tant que vice-président élu.
- B. Offrir un soutien permanent au président élu et au président en poste, surtout en ce qui concerne la croissance
- C. S'acquitter d'autres obligations confiées par le président élu ou le conseil d'administration.
- D. Informer le personnel international que toutes les politiques des districts désignés se conforment aux Règlements d'Optimist International. (Le personnel informera le district que ses politiques sont conformes, ont été reçues et se qualifient aux exigences pour recevoir les allocations de district.)

**LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
OPTIMIST INTERNATIONAL  
ET  
LE CANDIDAT AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT ÉLU**

Votre nom sera inscrit sur le bulletin de vote en tant que candidat pour le poste de vice-président d'Optimist International pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> octobre 20\_\_ au 30 septembre 20\_\_.

Si vous approuvez la présente Lettre d'entente, votre nom sera écrit sur le bulletin de vote. Si vous êtes élu par les délégués, vous occuperez un poste extrêmement important au sein de l'organisation et celui-ci exige un engagement certain de votre part, votre loyauté, de l'énergie, de la flexibilité et quelques sacrifices financiers ainsi que votre appui envers la mission et les programmes de l'organisation. En échange, l'organisation est prête à vous fournir l'occasion de l'expérience d'une vie présentant des défis pour viser l'excellence, des occasions de développement personnel, de la formation au leadership et la possibilité de développer de nombreuses amitiés au coeur du monde Optimiste.

Un vice-président élu et un vice-président ne doivent pas avoir aucune autre nomination internationale pendant l'année en tant que vice-président élu et vice-président.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs des facteurs les plus importants qui doivent être étudiés avant d'accepter cette responsabilité :

**Optimist International consent à :**

1. Offrir un soutien permanent par l'entremise du président et du personnel afin d'atteindre les buts de l'organisation;
2. Fournir les renseignements, les fournitures, etc. nécessaires à la réussite de votre année Optimiste;
3. Rembourser les dépenses et payer l'indemnité quotidienne selon la politique sur le remboursement des frais de déplacement d'Optimist International.

Le candidat au poste de vice-président élu consent à : (veuillez apposer vos initiales à chaque point)

- \_\_\_ 1. Croissance (incluant le recrutement et la fondation de nouveaux clubs) est la priorité pour votre club/district/région/organisation.
- \_\_\_ 2. Être disponible pour ce poste et consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour atteindre les buts assignés.
- \_\_\_ 3. Jouir d'une stabilité financière et être en mesure d'accepter ces postes sans occasionner de difficultés excessives tout en respectant les finances et le statut d'emploi.
- \_\_\_ 4. N'avoir aucun problème d'ordre juridique, d'affaires ou personnel qui pourrait embarrasser l'organisation.
- \_\_\_ 5. Pouvoir et vouloir voyager considérablement par air ou par tout autre moyen de transport.
- \_\_\_ 6. Remplir et fournir un document d'évaluation/recommandation pour chaque gouverneur et pour d'autres dirigeants potentiels importants de votre région au plus tard le 15 octobre de la même année où votre mandat se termine. Les documents d'évaluations/recommandations seront ensuite envoyés au comité international des mises en candidature pour examen.
- \_\_\_ 7. Être physiquement capable de gérer les demandes découlant de ce poste et de n'avoir aucun problème de santé sérieux qui pourrait restreindre les activités.
- \_\_\_ 8. Être préparé à soutenir et à respecter les Règlements et les politiques d'Optimist International.
- \_\_\_ 9. Être préparé à soutenir la mission de l'organisation et les programmes établis par le conseil d'administration.
- \_\_\_ 10. Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président.
- \_\_\_ 11. Si le candidat connaît avant son élection un changement important de son statut personnel qui pourrait influencer négativement sa capacité de servir, il doit en informer immédiatement le président du Comité des mises en candidature.

- \_\_\_ 12. Être prêt à autoriser une vérification des antécédents criminels et un rapport de solvabilité géré par le personnel d'Optimist International.
  
- \_\_\_ 13. Bien comprendre qu'à titre de dirigeant d'Optimist International, vous êtes tenu financièrement responsable de la santé financière de votre organisation.

Veillez noter : si votre conjointe vous accompagne lors de vos déplacements, tout remboursement pour celle-ci peut être assujetti à l'impôt.

\_\_\_\_\_  
Candidat au poste de vice-président élu

\_\_\_\_\_  
Président du Comité des mises en candidature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Gouverneur

Fonctions élémentaires :

Article VII des Règlements. Districts

ALINÉA 2. Raison d'être du district. La seule raison d'être d'un district est d'agir comme une division administrative d'Optimist International en vue de ses objectifs, de ses Règlements et politiques tels qu'ils sont établis par le conseil d'administration international. Le district doit fournir des services et appuyer les clubs dans le but de favoriser la croissance, la participation, l'administration et le service à la jeunesse.

ALINÉA 3. Administration du district.

Le gouverneur est un membre du conseil d'administration et du comité de direction, en plus d'être un dirigeant du district. Les réunions du comité de direction peuvent être convoquées par une majorité des membres ou par le gouverneur. Le gouverneur peut convoquer une réunion du conseil d'administration chaque trimestre, ou aux dates et à l'endroit choisis après avoir consulté et obtenu le consentement du comité de direction. Les tâches des dirigeants doivent être définies dans les politiques de district.

RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

Communiquer régulièrement avec tous les dirigeants de l'organisation en faisant la promotion de la croissance dès que l'occasion se présente;  
Dénicher de futurs dirigeants de district et les encourager à assister aux réunions de district;  
Montrer l'exemple en parrainant de nouveaux clubs et de nouveaux membres;  
Fonder au moins un nouveau membre et recruter un membre;  
Intégrer les nouveaux dirigeants élus de votre district à votre équipe;  
Déléguer. Ne pas tout préparer, mais s'assurer que tout est fait. Déléguer adéquatement les responsabilités aux adjoints au gouverneur, aux lieutenants-

(suite)

gouverneurs et aux présidents de comités. Les informer de ce que l'on attend d'eux et s'assurer qu'ils connaissent les ressources et les outils offerts.

## DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Gouverneur (suite)

Effectuer le suivi auprès des clubs qui montrent de l'intérêt dans la croissance et dans la fondation de nouveau club;

Réviser et adhérer au plan stratégique du district;

Assister à la formation au congrès international ou à toute réunion tenue dans votre région;

Assister aux réunions extraordinaires et aux colloques de formation pour les membres, les clubs et les dirigeants de district, etc.;

Être responsable financièrement du district;

Servir comme membre d'office de tous les comités;

Favoriser la mission et les buts d'Optimist International et maintenir l'intérêt, puis coordonner le travail des clubs membres du district;

Convoquer et présider toutes les réunions du conseil d'administration de district, du comité de direction et du congrès de district annuel;

Assister au congrès d'Optimist International et à toute réunion ou colloque extraordinaire organisé par Optimist International pour les gouverneurs;

S'assurer qu'il y a un ordre du jour ou un programme pour toutes les séances de l'assemblée générale, les événements de formation au leadership, les forums, les repas, en consultation avec le gouverneur élu – DÉLÉGUEZ ces responsabilités;

Agir au nom d'Optimist International dans toutes vos relations avec les clubs membres du district;

Présenter ou nommer une personne pour présenter les chartes de nouveaux clubs;

Servir d'agent de liaison entre Optimist International et les clubs;

Effectuer un suivi du progrès du district;

Faire référence et suivre la liste de contrôle du gouverneur disponible sur [dirigeantsoptimiste.org](http://dirigeantsoptimiste.org);

Motiver et encourager les adjoints aux gouverneurs, les lieutenants-gouverneurs, les présidents de comités et les présidents de clubs;

Communiquer les attentes aux dirigeants de clubs et de district;

Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme gouverneur.



DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Gouverneur élu

FONCTIONS ÉLÉMENTAIRES :

Article VII des Règlements. Districts

ALINÉA 2. Raison d'être du district. La seule raison d'être d'un district est d'agir comme une division administrative d'Optimist International en vue de ses objectifs, de ses Règlements et politiques tels qu'ils sont établis par le conseil d'administration international. Le district doit fournir des services et appuyer les clubs dans le but de favoriser la croissance, la participation, l'administration et le service à la jeunesse.

ALINÉA 3. Administration du district.

Le gouverneur élu est un dirigeant du district et fait partie du conseil d'administration de district et du comité de direction. Les tâches des dirigeants doivent être définies dans les politiques de district.

ALINÉA 5G. Autres comités et présidents.

Le gouverneur désigné nommera les présidents et les membres en nombre suffisant pour tous les comités et annoncera leur nomination au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre suivant son élection.

ALINÉA 6C Gouverneur élu

Le gouverneur élu deviendra automatiquement gouverneur le 1<sup>er</sup> octobre de l'année suivant celle où il a été élu gouverneur élu. Après le congrès de district, le gouverneur élu sera reconnu comme gouverneur désigné. Le gouverneur élu ne peut occuper durant l'année de son mandat, aucun autre poste électif.

## DESCRIPTION DE TRAVAIL

TITRE DU POSTE : Gouverneur élu (suite)

## RESPONSABILITÉS PRÉCISES :

Communiquer régulièrement avec tous les dirigeants de l'organisation en faisant la promotion de la croissance dès que l'occasion se présente;  
Réviser le plan stratégique du district, puis encourager et contribuer à son développement;  
Visiter le plus de clubs possible dans le district;  
Étudier les rétrospectives annuelles des activités de club, etc.;  
Déléguer la formation et les séminaires éducatifs;  
Préparer un budget pour votre année en collaboration avec le comité de finance de district;  
Consulter la liste de contrôle du gouverneur élu dans [dirigeantsoptimiste.org](http://dirigeantsoptimiste.org);  
Fonder au moins un nouveau club et recruter au moins un nouveau membre;  
Nommer un secrétaire-trésorier de district pour un mandat d'un an;  
S'assurer que la nomination du secrétaire-trésorier désigné soit confirmée par le conseil d'administration du district. La nomination prend effet le 1<sup>er</sup> octobre suivant la confirmation. (Règlements Article VII, alinéa 6, paragraphe D);  
Assister au Colloque des gouverneurs élus;  
Assister au congrès international, y rencontrer les représentants d'OI;  
Assister aux réunions et aux formations régionales;  
Assister aux assemblées de district;  
Préparer le budget de district;  
Assister à toutes les réunions de district et d'Optimist International, comme il convient;  
Planifier et promouvoir la formation des présidents élus et des lieutenants-gouverneurs élus;  
S'engager auprès du comité de formation au leadership de district « Découvrez une étoile montante »;  
Réviser la répartition des zones;  
Ramasser les Rapports d'élection des dirigeants de club;  
Déterminer des sites potentiels pour la fondation de nouveaux clubs;  
Identifier et approuver, à la suite des réunions de district, les sites de votre année;  
Réviser les politiques de district et proposer des changements, si nécessaire;  
Étudier les limites des zones et proposer un réalignement, si nécessaire;  
Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme gouverneur élu.

**LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE  
OPTIMIST INTERNATIONAL  
ET  
LE CANDIDAT AU POSTE DE GOUVERNEUR ÉLU**

Vous avez été sélectionné comme candidat pour le poste de gouverneur élu pour le district \_\_\_\_\_ d'Optimist International, pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> octobre 20\_\_ au 30 septembre 20\_\_.

Si vous êtes élu par les délégués, vous occuperez un poste extrêmement important au sein de l'organisation et celui-ci exige un engagement certain de votre part, votre loyauté, de l'énergie, de la flexibilité et quelques sacrifices financiers ainsi que votre appui envers la mission et les programmes de l'organisation. En échange, l'organisation est prête à vous fournir l'occasion de l'expérience d'une vie présentant des défis pour viser l'excellence, des occasions de développement personnel, de la formation au leadership et la possibilité de développer de nombreuses amitiés au coeur du monde Optimiste.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs des facteurs les plus importants qui doivent être étudiés avant d'accepter cette responsabilité :

Optimist International consent à :

1. Offrir un soutien permanent par l'entremise du président et du personnel afin de réaliser vos objectifs;
2. Fournir les renseignements, les fournitures, etc. nécessaires à la réussite de votre année Optimiste;
3. Rembourser les dépenses et payer l'indemnité quotidienne selon la politique sur le remboursement des frais de déplacement d'Optimist International.

Le candidat au poste de gouverneur élu consent à : (veuillez apposer vos initiales à chaque point)

- \_\_\_ 1. Croissance (incluant le recrutement et la fondation de nouveaux clubs) est la priorité pour votre club/district/région/organisation.
- \_\_\_ 2. Être disponible pour ce poste et consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour atteindre les buts assignés.
- \_\_\_ 3. Jouir d'une stabilité financière et être en mesure d'accepter ces postes sans occasionner de difficultés excessives tout en respectant les finances et le statut d'emploi.
- \_\_\_ 4. N'avoir aucun problème d'ordre juridique, d'affaires ou personnel qui pourrait embarrasser l'organisation.
- \_\_\_ 5. Pouvoir et vouloir voyager considérablement par air ou par tout autre moyen de transport.
- \_\_\_ 6. Remplir et fournir un document d'évaluation/recommandation pour chaque membre de comités du district et pour d'autres dirigeants potentiels importants de votre district au plus tard le 15 octobre de la même année où votre mandat se termine. Les documents d'évaluations/recommandations seront ensuite envoyés au comité international des mises en candidature pour examen.
- \_\_\_ 7. Être physiquement capable de gérer les demandes découlant de ce poste et de n'avoir aucun problème de santé sérieux qui pourrait restreindre les activités.
- \_\_\_ 8. Être préparé à soutenir et à respecter les Règlements et les politiques d'Optimist International.
- \_\_\_ 9. Être préparé à soutenir la mission de l'organisation et les programmes établis par le conseil d'administration.
- \_\_\_ 10. Faire passer tout intérêt local ou de district au profit de l'intérêt général de tous les membres de l'organisation dans l'exercice des fonctions comme président.
- \_\_\_ 11. Si le candidat connaît avant son élection un changement important de son statut personnel qui pourrait influencer négativement sa capacité de servir, il doit en informer immédiatement le président du Comité des mises en candidature.

- \_\_\_\_ 12. Être prêt à autoriser une vérification des antécédents criminels et un rapport de solvabilité géré par le personnel d'Optimist International.

Veillez noter : si votre conjointe vous accompagne lors de vos déplacements, tout remboursement pour celle-ci peut être assujéti à l'impôt.

\_\_\_\_\_  
Candidat au poste de gouverneur élu

\_\_\_\_\_  
Président du Comité des mises en candidature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

(Juil. 2012, févr. 2013; déc. 2013; avril 2015; avril 2016; mars 2017)